

# La Lettre des Enseignants

"Faites la différence"



N° 191 – 11 juin 2009

## Tous mobilisés le 13 juin !

Après la mobilisation du 26 mai, l'UNSA, la CFDT, la CFE-CGC, la CFTC, la CGT, FO, la FSU et SOLIDAIRES donnent rendez-vous à tous les salariés le samedi 13 juin pour une grande journée de manifestations dans le pays.

**En Creuse : Rassemblement à 10 h devant la Préfecture de Guéret.**

[Lire la déclaration intersyndicale.](#)

## Lycée : une grande consultation pour... une grande concertation...

Pragmatisme réaliste, déminage politique, habileté tactique,... Le SE-UNSA se demande quelle est la meilleure expression pour définir le sentiment dominant à la lecture des préconisations de M. Descoings pour le lycée.

[Lire la suite.](#)

## La formation des enseignants est à la croisée des chemins

La formation des enseignants est aujourd'hui à la croisée des chemins.

Face à l'enjeu, l'UNSA Éducation et le SGEN-CFDT ont décidé d'interpeller les ministres Pécresse et Darcos.

[Lire la lettre UNSA-Éducation – Sgen-CFDT.](#)

## Mastérisation : fissure du front syndical lors du CTPM

**Le vote en abstention de la FSU sur un certain nombre de projets de textes conforte le ministère :**

Abstention sur les textes relevant du champ de syndicalisation du SNES (certifiés, agrégés, CPE), comme le SNALC.

Refus de vote du SNEP sur le texte EPS.

**Le SE-UNSA a voté CONTRE**, sur la totalité des textes proposés.

[En savoir plus.](#)

## Bilan des nouveautés 2009 : donnez votre avis !

En quelques clics, faites le bilan des nouveautés de l'année 2008/2009 à l'école primaire.

**Sept grandes nouveautés** ont marqué l'année scolaire qui s'achève :

- la réduction du nombre d'heures de classe,
- la suppression du samedi matin,
- les nouveaux programmes,
- la mise en place de l'aide personnalisée,
- la mise en place de l'accompagnement éducatif dans les écoles de l'éducation prioritaire,
- les stages de remise à niveau,
- les évaluations nationales en CE1 et CM2.

[Donnez votre avis..](#)

## **Scolarisation des enfants handicapés : le SE-UNSA entendu !**

**Le projet de circulaire du ministère a intégré la plupart des amendements déposés par le SE-UNSA.**

**Le SE-UNSA a donc obtenu :**

- le caractère provisoire de cette circulaire en attendant la parution d'autres textes, notamment sur les UPI,
- la consultation des instances paritaires pour l'établissement de la carte des Clis,
- la prise en compte de la Clis dans l'attribution des décharges de direction,
- la définition pour les enseignants de Clis d'un temps de coordination et de synthèse identique à celui des enseignants des Rased,
- la Clis reste un dispositif véritablement ouvert ; le projet d'école en définit les modalités de fonctionnement,
- la limitation par l'IA de l'effectif d'une Clis à un nombre d'élèves sensiblement inférieur à douze,
- l'expertise des enseignants spécialisés itinérants en appui à la scolarisation des élèves en situation de handicap dans le milieu ordinaire est confirmée,
- l'attribution d'un AVS-CO pour la Clis,
- la réaffirmation du rôle de l'équipe de suivi et de scolarisation.

**Pour le SE-UNSA**, la Clis doit être véritablement un dispositif ouvert. En conséquence, nous soutenons une nouvelle appellation : «la classe d'intégration scolaire» devrait désormais s'appeler «classe pour l'inclusion scolaire».

**Le SE-UNSA** a également rappelé que les départs en formation devaient être en adéquation avec les besoins du terrain et les typologies des Clis.

## **Changer le DNB pour changer le collège**

**Pour le SE-UNSA**, qui milite depuis de longues années en faveur d'un socle commun, le diplôme qui sanctionne la fin de la scolarité obligatoire ne doit avoir logiquement qu'un seul objet : **valider l'acquisition de ce socle commun.**

**Le SE-UNSA est donc réservé à l'égard de la maquette présentée par le ministère** qui cherche à concilier deux logiques contradictoires : celle de la validation progressive des acquis des élèves d'une part, et celle, traditionnelle, du contrôle continu et des épreuves terminales donnant lieu à notation chiffrée et établissement d'une moyenne.

[Lire la suite.](#)

## **Le CNAL demande l'abrogation du décret «Kouchner-Vatican»**

**Le Comité National d'Action Laïque\*** qui avait dénoncé le protocole d'accord « Kouchner-Vatican » dès sa signature le 18 décembre dernier, demande l'abrogation du Décret n° 2009-427 du 16 avril 2009 publiant cet accord.

Il apporte son soutien aux recours en Conseil d'Etat déposés par deux de ses organisations constitutives (Unsa-Education et Ligue de l'enseignement) ayant, sur ce sujet, capacité à agir.

**Le SE-UNSA et les autres organisations du CNAL appellent donc les militants laïques à se mobiliser pour faire connaître, dénoncer et combattre ce Décret.**

[En savoir plus.](#)

\* Le CNAL est composé des DDEN, de la FCPE, de La Ligue de l'Enseignement, du SE-UNSA et de l'UNSA-Education.